

PIPÉRAZINE 35 COOPHAVET



Date de création : 08-11-2017

Date de mise à jour : 22-01-2021

Informations et posologie

Espèces cibles



Espèce cible complément

Porcins et volailles.

Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles

Chez les porcins, traitement des infestations par les parasites adultes suivants :

- *Ascaris suum*

Chez les volailles, traitement des infestations par les parasites adultes suivants :

- *Ascaridia spp.*

- *Heterakis spp.*

Administration

Voie d'administration



Voie d'administration complément

Voie orale.

Posologie

- Chez les porcins

100 à 200 mg de pipérazine par kg de poids vif, soit de 0,3 à 0,6 ml de solution, en une administration unique par voie orale.

- Chez les volailles

100 à 200 mg de pipérazine par kg de poids vif, soit de 0,3 à 0,6 ml de solution, en une administration unique par voie orale.

Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires

Un mL contient :

- Substance active :

Pipérazine (sf anhydre) 350 mg

Principes actifs / Molécule

Pipérazine

Forme pharmaceutique

Solution

Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance

À ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.

Accessible aux groupements agréés pour les productions porcine et avicole.

Médicament à usage vétérinaire.

Temps d'attente

Toutes cibles :

Viande et abats : 7 jours.

Œufs : en l'absence de temps d'attente pour les œufs, ne pas utiliser chez les volailles pondeuses productrices d'œufs de consommation (4 semaines avant le démarrage de la ponte et pendant celle-ci).

Propriétés

Propriétés pharmacodynamiques

La pipérazine est un nématodifuge. Elle agit en provoquant une paralysie réversible des nématodes par inhibition des effets de l'acétylcholine ce qui entraîne leur décrochement de la paroi digestive et leur élimination.

Propriétés pharmacocinétiques

Après administration orale, la pipérazine est rapidement absorbée. Chez le porc et la poule la concentration sérique maximale est atteinte une heure après administration.

La pipérazine est éliminée majoritairement sous forme inchangée, principalement par voie urinaire.

Mise en garde

Contres-indications et mise en garde

Mises en gardes particulières à chaque espèce cible

Précautions d'emploi

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

En cas d'ingestion accidentelle, consulter un médecin.

Utilisation en cas de gravidité et de lactation ou de ponte

Les études effectuées chez le rat n'ont pas mis en évidence d'effet tératogène.

En l'absence d'étude dans les espèces cibles, l'utilisation du médicament pendant la gestation et la lactation sera fonction de l'évaluation du rapport bénéfice/risque réalisée par le vétérinaire.

Voir la rubrique "Temps d'attente".

Précautions pharmacologiques

Interactions médicamenteuses et autres

Antagonisme de mécanisme d'action avec le pyrantel et le morantel.

Conservation

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Présentation

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant

DOPHARMA France S.A.S
23, rue du Prieuré - Saint-Herblon
44150 VAIR SUR LOIRE
FRANCE

Classification ATC Vet

- QP52AH01

Laboratoire



DOPHARMA France S.A.S
DOPHARMA France S.A.S
23, Rue du Prieuré - Saint-Herblon
44150 VAIR SUR LOIRE
FRANCE
Tél : 02 40 98 02 16
Fax : 02 40 98 03 99

Numéro d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/8053730 2/1992 - 21/07/1992 - 21/07/2007

Date de première autorisation

1992-07-21

Présentation et quantité

PIPÉRAZINE 35 COOPHAVET Flaçon de 1 litre

Code GTIN : 03660144010944

PIPÉRAZINE 35 COOPHAVET Bidon de 5 litres

Code GTIN : 03660144010920